LE LOGEOIS

décembre 2023
janvier 2024

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour : inscrivez-vous à la Lettre d'Information sur **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
6 .....Travaux groupe scolaire
8 .....Vœux / Timbres
10 .....Atelier cuisine
12 .....Semaine bleue
14 .....Assainissement
30 .....ASPEH
RER C..... 4
Équipe municipale..... 7
PLU / État civil..... 9
CCAS..... 11
Zone bleue / Défibrillateurs..... 13
Ça bouge aux Loges !..... 15
Les Jeux Olympiques..... 32

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 8h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 8h30-12h
Mercredi : 8h30-11h30
Jeudi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
Samedi : 9h30-12h (sauf congés scolaires)

Bibliothèque
Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30 / Samedi : 10h30 - 12h30 / (voir affichage durant les congés scolaires).

Commerces
La cuisine de Nessa : plats et desserts mauriciens en commande par téléphone au 06 78 74 37 00

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

La Ferme des Loges : Réservation sur https://coopcircuits.fr/earl-la-ferme-des-loges/shop. Retrait et vente libre les mercredi de 17h à 19h et samedi de 10h à 12h.

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Odile Conroy
Dépôt légal : 2023

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

Chères Logeoises, chers Logeois,

Cette fin d'année dans notre village est indéniablement marquée par les changements !

Certains viennent concrétiser le fruit du travail de votre équipe municipale, avec des travaux qui prennent corps, en particulier dans nos écoles où l'extension de l'office et l'installation d'un nouveau préau sont déjà très visibles. Petit à petit, notre groupe scolaire entre dans une nouvelle ère ! Les travaux en cours ont nécessité le déménagement de plusieurs activités, afin de permettre à chacun de les poursuivre dans les meilleures conditions possibles. Merci aux nombreuses bonnes volontés qui nous permettent d'avancer collectivement sereinement !

Côté transports également, nous voyons arriver des évolutions attendues depuis longtemps ! La toute nouvelle ligne V devrait permettre une desserte beaucoup plus fiable de notre gare. Pour nos séniors, le véhicule électrique acquis par le CCAS offre désormais de nombreuses possibilités de déplacements.

Les changements, ce sont aussi les évolutions dans l'organisation de l'équipe municipale, dans celle des agents, mais aussi le départ de notre pizzaiolo du vendredi soir. Après 14 années au service des Logeois, Hedy nous a dit au revoir au cours d'un beau moment partagé autour de son emblématique camion.

Dans une société en mouvements constants, parfois utiles, parfois négatifs voire violents, certains repères restent heureusement stables et porteurs de valeurs solides qui nous soutiennent au quotidien : la solidarité, le partage, l'action résolue pour construire ensemble un autre lendemain. Ces pages sont emplies d'illustration de ce que signifient ces valeurs au quotidien. Sachons ensemble les cultiver et les faire grandir.

Alors que nous nous apprêtons à partager des moments de repos et de convivialité autour de Noël et du changement d'année, toute l'équipe municipale vous souhaite de très joyeuses fêtes, emplies de lumière et d'espérance.

Que 2024 vous permette de suivre le cap que vous choisirez, que votre route soit riche de merveilleuses aventures humaines et de nouvelles énergies.

Belles fêtes et meilleurs vœux à tous !

C. Dou

Prochains conseils municipaux

Jeudi 21 décembre
Jeudi 18 janvier
à 20h30

RER

La « Ligne V » mise en service le 10 décembre : La possibilité d'une amélioration radicale du service RER C entre Massy et Versailles

Depuis le **10 décembre 2023**, la desserte des gares de Versailles Chantiers, Petit Jouy-Les Loges, Jouy-en-Josas, Vauboyen, Bièvres, Igny et Massy-Palaiseau a évolué.
Ces gares sont désormais desservies par des « navettes ferroviaires ». Elles réalisent des allers-retours quotidiens entre Versailles-Chantiers et Massy-Palaiseau, en 20 minutes environ, et desservent toutes les gares du parcours.
Elles remplacent la grande boucle actuelle du RER C, allant de Versailles-Château Rive Gauche à Versailles Chantiers dont la longueur et la complexité engendrent de nombreuses perturbations de trafic.
Elles prendront progressivement le nom de « Ligne V », V comme Vallée de la Bièvre, sur les dispositifs d'affichage de la SNCF.

Cette ligne est dotée de rames Z5600 à 2 niveaux composées de 4 voitures.
Le changement avec les trains de la ligne C se fera à Massy sur le même quai. La connexion avec la nouvelle branche du T12 (Massy–Évry) est également possible à Massy depuis le 10 décembre.

Un service renforcé

L'objectif principal de cette évolution est d'obtenir une meilleure régularité du service.
À cette occasion, l'offre de transport sera également renforcée avec une amplitude élargie des horaires de pointe et des trajets allers-retours supplémentaires en semaine et le week-end.
Les premiers trains de la ligne V démarreront le matin à 5h15 de Versailles-Chantiers et à 6h de Massy-Palaiseau. Durant la période de pointe du matin, de 6h30 à 10h environ, les navettes circuleront toutes les 15 minutes. Durant les heures creuses, la desserte se fera toutes les demi-heures comme aujourd'hui, avant de reprendre une fréquence au ¼ d'heure durant la pointe de fin de journée, entre 16h30 et 21h15 environ.

Transilien SNCF pour ileDeFrance mobilités

Un train supplémentaire sera mis en circulation à 23h15 au départ de Versailles Chantiers.
Les informations sonores et visuelles à bord seront également développées, en particulier pour signaler les correspondances.

Accès vélo

Le trajet du « dernier km » entre la gare et la destination finale est souvent un frein à l'usage du RER.
C'est pourquoi une innovation importante de la ligne V concerne l'usage du vélo qu'il sera possible de monter à bord à toute heure (pour rappel, son usage n'est autorisé qu'en dehors des heures de pointe dans les autres transports en commun d'Île-de-France).
Deux racks à vélo de 8 places en tout seront disponibles au centre du train.
Pour l'instant, monter son vélo dans les rames demande un peu d'entraînement, mais la SNCF va étudier la possibilité de faciliter cette opération.

La vallée de la Bièvre et son patrimoine mis à l'honneur

Les sites remarquables du territoire et le patrimoine naturel et historique des communes desservies par la ligne seront présentés à l'intérieur des rames de la ligne V grâce à des photos et des textes pelliculés à bord.
Des panneaux seront également installés dans les 7 gares de la ligne V pour enrichir le parcours des voyageurs.

Viser un haut niveau de régularité et de service

En étant déconnectée du grand réseau du RER C, cette branche « Ligne V » devrait s'affranchir des multiples aléas d'exploitation que l'on connaît aujourd'hui. « Quand ça s'enrhume à St Ouen, ça tousse à Bièvres ! ». Les moyens sont donc en place pour atteindre l'objectif d'une très bonne régularité de service, ce qui est un point crucial pour tous ceux qui ont une correspondance, par exemple à Versailles-Chantiers ou Massy-Palaiseau. Cette amélioration, si elle est bien au rendez-vous, ouvre la porte à un plus large usage des transports en commun et concerne particulièrement notre commune.

L'innovation a aussi porté sur la méthode puisque la SNCF et IdF Mobilités ont associé dès le début du projet les 7 communes de la ligne V dans une démarche de partenariat actif. Un comité de pilotage et la participation régulière de l'ensemble des maires concernés ont permis de converger rapidement vers une solution commune dans un excellent climat d'écoute réciproque.

Souhaitons que le succès de la ligne V soit au rendez-vous et que la démarche qui a porté ce projet serve de modèle.

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Les travaux de rénovation du groupe scolaire, comment cela va-t-il se passer ?

Les travaux du groupe scolaire ont démarré le 17 octobre. Ces travaux, qui ont la particularité d'être en site occupé, ont fait l'objet d'une planification très fine. Avant toute chose, il est important de rappeler que le dispositif mis en place s'appliquera à toujours isoler les zones "chantier" des zones utilisées par les enfants et le corps enseignant ou périscolaire. Les allées-venues des ouvriers sont maitrisées et leur identité toujours connue (port du badge obligatoire). Ce dispositif a été validé par le référent sûreté/sécurité de la préfecture, qui est venu visiter le chantier mi-novembre.

Quelles en seront les différentes phases ?

Le chantier a débuté par l'extension de la cuisine de la cantine ("l'office") qui sera mis à disposition fin janvier 2024.

Le 20 novembre a commencé la construction du préau de la maternelle (disponible également mi-janvier), puis ce sera le tour, de janvier à juin, du ravalement énergétique de l'école élémentaire, en commençant par les façades sud et est (y compris travaux dans la rotonde de janvier à mars). Ces travaux nous obligeront à fermer la crèche pendant 2 semaines entières (vacances de février), puisqu'ils consistent à changer les portes, fenêtres, et à mettre en place une isolation des murs par l'extérieur.

Quelques salles associatives (salle d'activité, salles de musique) seront indisponibles aussi sur de petites durées, mais les associations concernées seront informées et nous travaillons avec elles pour trouver des solutions alternatives.

La chaufferie sera transformée en chaufferie à bois, d'avril à juin. Les divers travaux d'isolation sous combles, d'isolation phonique des salles de musique, de création d'un rangement en maternelle, … seront réalisés en juin/juillet et août.

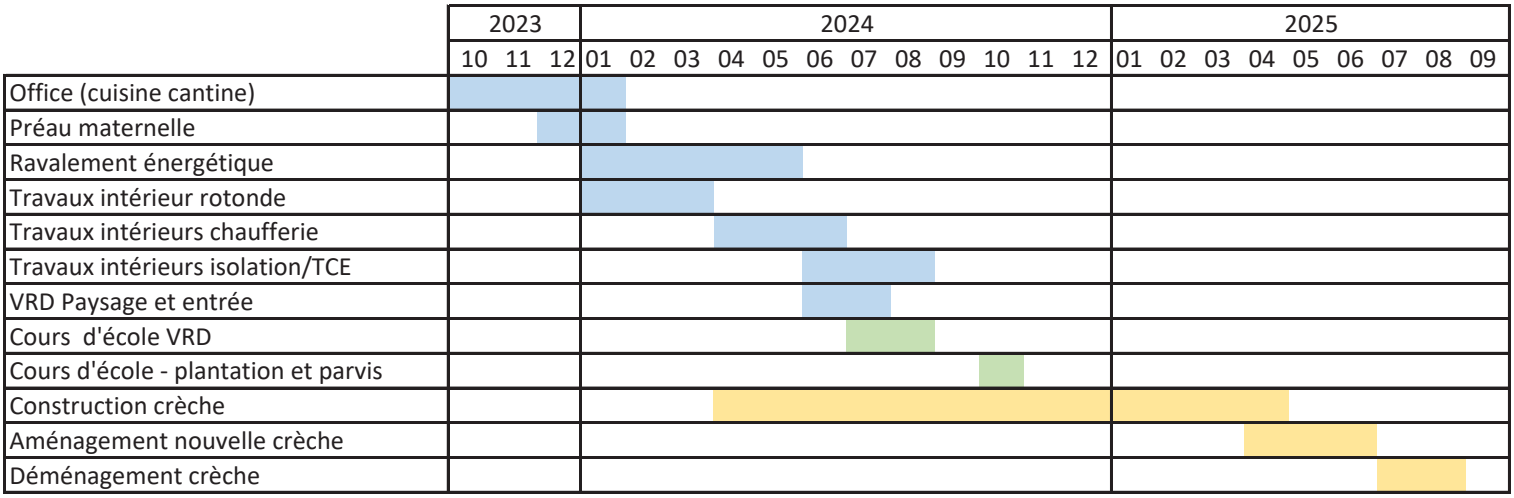

Pendant les congés d'été, nous vivrons la transformation de nos cours d'école. Les travaux se termineront avec la rénovation du parvis et la plantation des végétaux pendant les vacances de la toussaint 2024.

Enfin, en 2024 et 2025 viendra la construction de la nouvelle crèche. Nous espérons l'ouvrir à la rentrée 2025, ce qui nous permettra alors de réaménager les locaux actuels pour les dédier aux services périscolaires.

ÉQUIPE MUNICIPALE

Toujours à votre service, l'équipe municipale continue d'évoluer... et de chercher des renforts !

Gérald Townsend

Comme annoncé dans le précédent numéro du Logeois, Gérald Townsend a intégré le conseil municipal. Il s'investira plus particulièrement au sein des commissions environnement et urbanisme.

Par ailleurs, après le départ d'Isabelle Jacques, nous avons eu le plaisir d'accueillir début décembre Ingrid Delaetre au poste de chargée du secrétariat général. Elle nous arrive de la commune du Chesnay-Rocquencourt où elle gérait le pôle petite enfance. Souhaitant relever de nouveaux challenges au sein d'une petite commune, Ingrid a en charge, sous l'autorité de notre directrice des services Valerie Jouin, l'organisation des assemblées délibérantes, les relations avec les associations, la gestion du courrier... Dans le cadre d'une réorganisation des services, elle s'implique également dans le suivi du CCAS avec l'accompagnement de nos seniors, la gestion du planning des aides ménagères, des demandes de logements, des demandes d'aides... De son côté, l'agent en charge de l'accueil et de la Poste restera également en charge de l'Etat civil, du cimetière et de la gestion des salles communales. Elle s'occupera de surcroît de l'événementiel communal. Bienvenue à Ingrid qui prend ses fonctions avec beaucoup d'enthousiasme !

Ingrid Delaetre

L'équipe continue d'évoluer et nous avons appris le départ d'Emmanuelle Biret, directrice de l'éducation en charge du centre de loisirs et de la gestion du service restauration et entretien. Au cours de ses 6 années au service de notre commune, elle aura accompagné de nombreux projets : mise en place de projets d'animation, passeport du civisme, partenariat avec la CRS de Velizy, marché de restauration...
Elle quitte ses fonctions au 31 décembre et sera remplacée, à compter de fin février au plus tard, par Benjamin Lefebvre, qui nous arrive d'une direction de centre de loisirs à Voisins-le-Bretonneux. Heureux de découvrir d'autres facettes du métier dans un cadre différent, Benjamin devra prendre ses fonctions dans le contexte sensible des travaux en site occupé. Entouré de toute l'équipe du service éducation, il mettra son dynamisme au service de nos enfants et de ceux qui les accompagnent. Nous sommes ravis de l'accueillir !

Emmanuelle Biret

Durant la période de transition, toute l'équipe municipale est mobilisée, avec les agents d'animation, de restauration scolaire et d'entretien, pour poursuivre leurs missions auprès de nos écoliers.

Pour renforcer l'équipe, nous recherchons toujours un animateur à temps complet, mais aussi des vacataires en animation, détenteurs du BAFA ou non (jeunes étudiants qui aimez les enfants et souhaitez arrondir vos fins de mois avec une organisation souple et adaptable, n'hésitez pas à nous contacter !).

Enfin, notre service espaces verts cherche encore assidûment son jardinier paysagiste. Nous sommes à votre écoute pour toute proposition.

Plus que jamais, la mairie des Loges recrute à votre service !

LA MAIRIE VOUS INFORME...

VŒUX

Fêtons ensemble la nouvelle année !

Votre équipe municipale vous propose de nous retrouver pour entrer ensemble dans la nouvelle année.

Rendez-vous le samedi 13 janvier à 18h à l'espace Denise Potier

2024 s'annonce riche de projets, de nouveautés et de convivialité ! Après un petit tour d'horizon de ce que nous prévoyons pour notre commune, nous partagerons la traditionnelle galette et quelques bulles festives au cours de ce moment de rencontre toujours chaleureux et joyeux !

Nous vous attendons nombreux pour ce temps fort de début d'année !

TIMBRES

Timbres personnalisés « Les Loges-en-Josas »

Suite aux succès des timbres personnalisés l'année dernière, la mairie a fait confectionner des nouveaux timbres, qui devraient être livrés et mis en vente lundi 18 décembre au point Poste de la mairie. Destinés à affranchir les lettres vertes, ils seront vendus au prix de 1,25 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification simplifiée du PLU

Après ses quelques mois d'usage, le nouveau PLU devrait faire l'objet d'une modification simplifiée. En effet, au delà de quelques coquilles, nous avons repéré des besoins de précisions ou d'adaptations pour répondre au mieux aux nécessités du territoire et aux évolutions réglementaires récentes.

Nous allons notamment devoir retravailler la question du développement des énergies renouvelables, en particulier du photovoltaique sur les toitures. Pour affiner ce point, mieux informer les Logeois et organiser la concertation suggérée par les derniers textes, une réunion publique sera organisée le **29 février** prochain (précisions à venir dans le prochain journal municipal).

Notez également la mise à jour du PLU qui doit intégrer le nouveau SAGE. Cette simple procédure est transparente pour les Logeois puisque c'est un texte supra-communal qui s'impose aux documents d'urbanisme des communes par simple arrêté du maire. Notre PLU étant exemplaire sur les questions de récolte de l'eau à la parcelle, peu de changements à prévoir dans notre règlement.

Pour ce qui concerne la modification simplifiée du PLU, elle nécessite une mise à disposition du public et s'effectue en concertation avec les Logeois : les modifications apportées seront portées à connaissance des habitants pendant 4 semaines du 9 février au 9 mars 2024.

L'ensemble des modifications et les modalités de concertation vous seront précisés sur le site, la lettre d'information et dans le prochain numéro du Logeois.

La boite plu@mairieleslogesenjosas.fr fonctionne encore, n'hésitez pas à l'utiliser pour toute question relative au PLU.

ÉTAT CIVIL

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :
Monsieur Lucien FRADIN survenu le 24 octobre 2023 à l'âge de 94 ans.

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :
Agathe BERTIN née le 22 septembre 2023.
Octave MOUTAULT né le 7 novembre 2023.

ATELIER CUISINE

Un « Atelier cuisine » s'est déroulé le 24 novembre à 18h30 à l'Espace Denise Potier, animé par Malika Driss et Olivier Lucas.

L'objectif était de découvrir les produits non transformés que l'on peut désormais trouver localement, soit directement chez les producteurs, comme à la Ferme des Loges, ou dans des épiceries d'un nouveau genre comme l'EPI des Loges.

Norbert Amougou, maraîcher, a présenté comment, à peine un an après leur installation, Nils Gourlaouen et lui avaient déjà atteint un niveau de production plus que respectable de produits frais bio à la Ferme des Loges.

On n'y trouvera pas d'aubergine ou de tomate cet hiver bien sûr, mais des produits de saison : salades d'hiver, différentes variétés de choux, butternuts, courges, potimarrons, épinards, betteraves, blettes, céleri branches, carottes, fenouil, patates douces, poireaux, radis noirs, pommes de terre, topinambours, sans oublier les œufs frais des poules. Ces produits sont vendus en direct à la Ferme, dans les Épis locaux et dans les circuits de distribution traditionnels...jusqu'à Paris !

De son côté, l'Épi propose à ses adhérents (il suffit de donner 2 heures de son temps par mois et de payer une modeste cotisation pour adhérer) des fruits et légumes de producteurs locaux, dont la Ferme des Loges bien sûr, mais aussi des légumineuses (plusieurs sortes de lentilles, flageolets verts, lingots blancs, haricots rouges, petit épeautre, graines de chanvre, etc). On y trouve également des conserves, comme de la purée de tomates, bien pratique en hiver. Au-delà de l'alimentation, l'Épi propose par ailleurs beaucoup de produits de la vie quotidienne.

Tous ces produits sont frais et bons pour la santé, mais on ne sait pas toujours les cuisiner car on en a perdu l'habitude.

Le but de cet Atelier cuisine était donc de partager les connaissances dans ce domaine, d'échanger des recettes pratiques et surtout de les déguster lors du buffet autour d'un verre (d'une production locale, cela va sans dire).

L'ambiance était décontractée et les échanges nombreux. Un bon début pour une première édition.

CCAS

Un nouveau véhicule électrique

Grâce au legs généreux de Monsieur Roland Poupard, le Centre communal d'action sociale de la commune (CCAS) a récemment acheté un véhicule de 9 places (Citroën Jumpy version Confort) pour ses déplacements hebdomadaires avec les aînés dans le cadre de l'aide à domicile.

Vous avez peut-être déjà croisé ce véhicule électrique garé devant l'Espace Denise Potier. Une borne électrique non accessible au public a été installée sur cette place de parking attitrée pour le recharger.

Télémédecine

Votre médecin traitant n'est pas disponible ou vous n'avez pas encore de médecin traitant ? Une solution : consultez un médecin dans une cabine de télémédecine.

Le Département des Yvelines conduit sur 2023/2024 une expérimentation unique en France avec le déploiement progressif de cabines de télémédecine. Simples et pratiques, ces cabines permettent de consulter rapidement et à proximité de chez soi un médecin à distance.

Où les trouver ?

Huit cabines de télémédecine sont d'ores et déjà installées dans les Yvelines : la plus proche se situe au 10 rue Yves-Farge 78210 Saint-Cyr-L'Ecole.

Comment ça fonctionne ?

Prise de RDV obligatoire :
www.yvelines-telemedecine.fr

Un protocole d'hygiène et de désinfection très strict est réalisé après chaque consultation.

Les patients âgés de moins de 14 ans ne sont pas éligibles.

La cabine de télémédecine ne se substitue en aucun cas au médecin traitant. L'usage de la cabine correspond à un besoin urgent de consulter un médecin lorsque le médecin traitant n'est pas disponible dans un délai compatible avec l'état de santé du patient.

CCAS
centre communal d'action sociale

SEMAINE BLEUE

Retour en photos sur la Semaine Bleue du 2 au 6 octobre

Le programme préparé par toute l'équipe du CCAS a rencontré un joli succès, que nous vous devons, puisque vous avez été plus nombreux que l'an passé à participer aux activités : visites, confections, création, jeux...

Pour la semaine bleue 2024 nous vous soumettrons un questionnaire afin de prendre en compte vos souhaits.

Tous les Logeois sont les bienvenus pendant la Semaine Bleue : donc rendez-vous en octobre 2024 pour la prochaine édition !

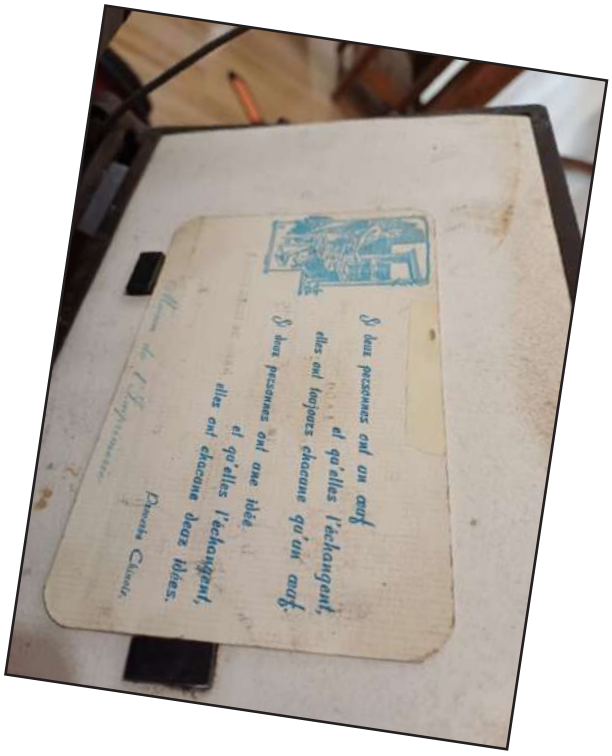

ZONE BLEUE

Une Zone bleue aux Loges

Refaite en 2014, notre place du village a un charme fou. Son église, sa mairie, son “café de la mairie”, les promeneurs, les cyclistes… elle est très fréquentée, pour le bonheur de tous. Afin de faciliter l’accès au commerce, aux services de la Mairie, ou simplement pour profiter de la place, une zone bleue sera mise en place prochainement sur les 4 places de stationnement jouxtant la place, pour une durée de 1h30, de 8h à 18h00 du lundi au vendredi. Alors, pensez à votre disque bleu !

Sur simple demande, il vous en sera fourni un gratuitement à l’accueil de la mairie, dans la limite des stocks disponibles.

DÉFIBRILLATEURS

Depuis quelques années, la mairie a décidé de mettre à disposition plusieurs Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE). Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d’arrêt cardiaque.

Cet appareil peut être utilisé par toute personne non-médecin, quel que soit son âge. Accompagné d’un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d’un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

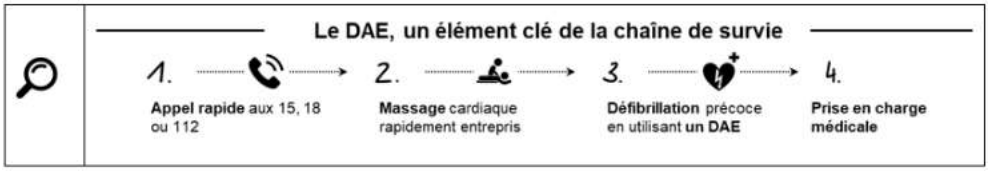

Les endroits où ces appareils sont disponibles dans la commune sont les suivants :

- au club house
- à la halle (devant la porte)
- dans la mairie
- devant l’Espace Denis Potier
- devant les écoles (indisponible en ce moment à cause des travaux)

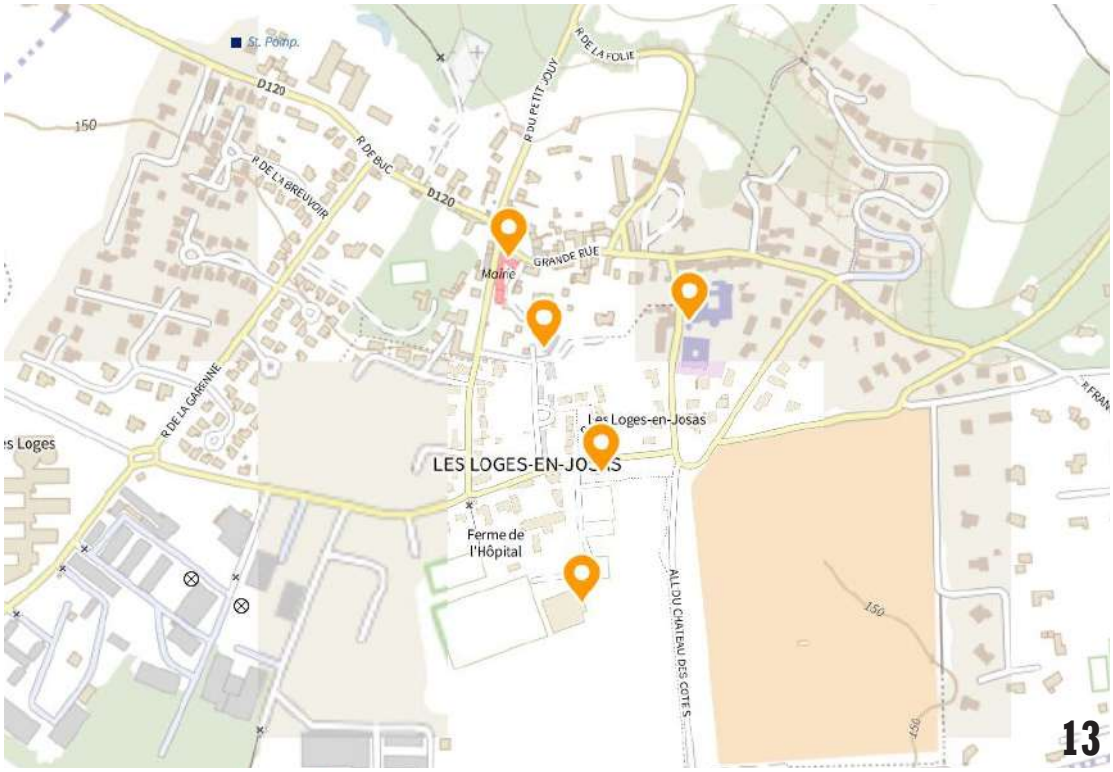

ASSAINISSEMENT

Raccordement au réseau d'assainissement

La Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc exerce la compétence assainissement (collecte) et gestion des eaux pluviales urbaines sur la commune des Loges-en-Josas (et l'ensemble des communes de VGP). Elle s'engage pour améliorer la qualité de l'eau et préserver l'environnement. Pour cela, une campagne permanente de diagnostic des raccordements à l'assainissement collectif s'opère en continu, dans l'objectif de vérifier le bon raccordement des habitations au réseau d'assainissement.

La législation impose des règles strictes concernant les principes d'assainissement. Les réseaux d'assainissement du territoire sont dits « séparatifs ». Cela signifie que les eaux usées et les eaux pluviales doivent être traitées de façon séparée. Pourquoi ?

Lorsque les eaux usées se déversent dans le réseau d'eaux pluviales, elles sont rejetées sans aucun traitement, provoquant ainsi une pollution des cours d'eau et du milieu naturel.
A l'inverse, lorsque les eaux pluviales se déversent dans le réseau d'eaux usées, elles provoquent la montée en charge du réseau lors des fortes pluies et donc des débordements sur l'espace public ou dans les habitations et un impact négatif sur le traitement au niveau de la station d'épuration par dilution.

Aux Loges-en-Josas, ces contrôles sont réalisés par Veolia qui envoie une lettre aux propriétaires concernés. Il leur est alors demandé d'appeler au numéro indiqué pour prendre rendez-vous pour une visite.

Si jamais l'installation se révélait être non conforme, le propriétaire devrait engager des travaux rectificatifs.

Depuis Juillet 2023, il peut bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, allant jusqu'à 4200 €, plafonnée au montant réel des travaux de mise en conformité et ce, sans condition de ressources.
Une aide supplémentaire de 1000 € pourrait être accordée en cas de déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public d'assainissement.

Toutefois, dans un premier temps, ce dispositif s'adressera prioritairement aux propriétaires dont les installations sont classées non-conformes de priorité 1 (non-conformité polluante). En effet, seule une soixantaine de demandes, à l'échelle du territoire de l'Agglomération Versailles Grand Parc, pourront faire l'objet d'une aide financière initialement.

La non-conformité peut entraîner des pénalités financières et dévalue votre bien en cas de vente immobilière. N'hésitez pas à consulter les informations mises à votre disposition sur le site internet de Versailles Grand Parc.

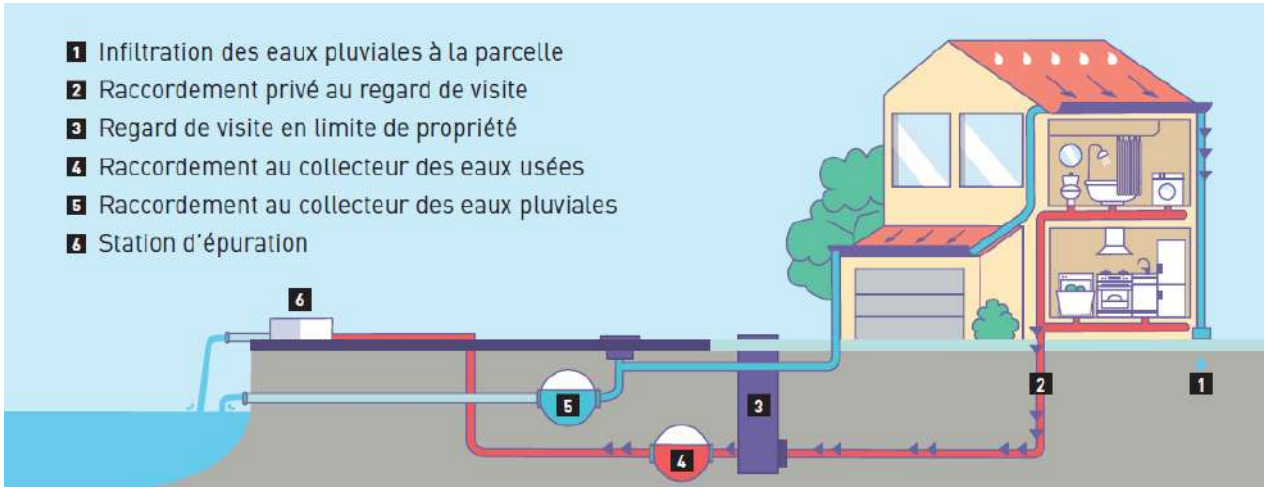

ASL BTT

Le badminton et le tennis de table : sports collectifs ou individuels ?

Le badminton et le tennis de table, comparés à des sports d'équipe comme le volley, le basket, le rugby, sont des sports individuels ! Les autres sports cités demandent plusieurs joueurs pour que tout se passe bien. Alors que pour le badminton et le tennis de table, il n'y a pas forcément besoin d'énormément de ressources humaines pour y jouer. Le simple, c'est-à-dire un joueur contre un autre, est un format individuel.

Mais ce serait trop vite oublier que nous avons le double et le double mixte. Deux joueurs contre deux. Et à partir de ce moment-là, nous pouvons parler de sports collectifs car il y a plus d'un joueur. Lors de nos sessions les lundis, mercredis et vendredis, nous jouons majoritairement en double, donc nous parlons bien de sports collectifs !

Pareil pour les tournois que nous organisons avec des sections voisines. Il y a des poules, et chaque équipe s'affronte avec une rencontre aller et retour. En réalité, derrière les joueurs, il y a tous les supporters, et les joueurs eux-mêmes, qui encouragent les autres. Les joueurs eux-mêmes jouent en portant les couleurs d'une section, d'une communauté. Alors, même si les sports de badminton et de tennis de table semblent osciller entre le caractère individuel et collectif, la communauté autour de la section ASL BTT représente largement un sport collectif. Et notre communauté est multigénérationnelle. La section BTT compte dans ses rangs des jeunes, des adultes mais aussi des seniors. Et tous se mélangent lors du jeu. Ces tournois en format en double mettent l'accent sur la synergie et la coordination entre partenaires. Au-delà des courts, ce sont également des sports qui unissent les gens, où la communauté, bien ancrée dans l'esprit d'équipe, joue un rôle majeur dans l'expérience globale du jeu, même en loisirs.

La polyvalence offerte par la pratique du badminton et du tennis de table en parallèle vous séduira à coup sûr, et saura répondre à vos attentes et enrichir vos expériences sportives. Nous maintenons l'ensemble de nos créneaux durant les vacances afin que nos adhérents puissent continuer à jouer et à se retrouver.

Notre premier tournoi de l'année a eu lieu le dimanche 26 novembre après-midi, nous y avons reçu la section de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Cette rencontre sportive a été précédée d'un déjeuner pris en commun pour renforcer les liens amicaux entre nos deux sections.

Les cours de badminton adultes dispensés les lundis et mercredis (une fois par mois) sont quasi-pleins. Il reste quelques places pour le cours du mercredi. Les entraînements dirigés de badminton enfants dispensés les vendredis (toutes les semaines) sont pleins.

Séances de 20h à 21h30 le lundi, de 18h30 à 20h le mercredi (sur demande) et de 18h30 à 21h30 le vendredi.

Venez faire des essais jusqu'à la fin de l'année directement à la halle sportive (contact aslbtt.loges@gmail.com).

ASL TENNIS

Début de saison de l'ASL Tennis marqué par de nouveaux projets !

Des enjeux, une nouvelle dynamique et des réflexions pour l'avenir :

Dans un contexte inflationniste où le pouvoir d'achat « loisirs » des adhérents est aussi malmené, l'ASL Tennis a malgré tout réussi à ne pas augmenter ses tarifs 2023/2024. De même, malgré une baisse des inscriptions tennis cette année, liée en partie à des arbitrages d'activités (chez les enfants notamment), ainsi qu'une « offre » aux Logeois qui s'est élargie avec de nouvelles sections sportives depuis quelques années, nous avons fait le maximum pour pouvoir préserver des groupes de cours à 4 (1h30 pour les adultes) et 6 (1h pour les enfants) : un gros challenge, qui nous a particulièrement occupés ces dernières semaines.

L'AG du 7 Décembre dernier a été l'occasion de faire un point complet sur tous ces sujets, d'élire un nouveau Bureau, dans la continuité du précédent, avec l'arrivée de nouveaux bénévoles (!) et d'évoquer de nouveaux projets éventuels pour le futur : nous y reviendrons plus en détails dans le prochain Logeois de début 2024 !...

La 3e édition du tournoi interne homologué FFT et couplé à Châteaufort :

Pour la 3e année consécutive, les Clubs ASL Tennis des Loges et Tennis Club de Chateaufort se sont unis, pour proposer à leurs adhérents un tournoi officiel adultes hommes et femmes, organisé et supervisé par notre Juge Arbitre Sylvie PERRAUD, que nous remercions très sincèrement. Une opportunité, sympathique et conviviale, pour tous nos compétiteurs, de se mesurer en tournoi homologué !

Les finales se sont jouées aux Loges le Dimanche 15 Octobre sur nos beaux terrains extérieurs :

- Finale dames 100% TC Chateaufort avec la victoire de Jade COQUET (30/1) face à Alyssa FORMOSO (30) ;
- Finale messieurs 100% ASL Tennis avec la victoire (on ne les compte plus !) de Arnaud POUPEAU (15/1) face à Yoan SUSTRONCK (15/3).

BRAVO et FÉLICITATIONS aux Champions !

3 nouvelles équipes compétition en +45 :

Après plusieurs années en compétition « hiver » de Coupe de Doubles (Champions 2e division départementale en 2018 et Vice-Champions 1ère division en 2019 !), nos compétiteurs souhaitaient explorer une nouvelle catégorie cette année avec les +45 ! Vœux exaucés avec l'engagement d'une équipe féminine (Sylvie, Laurence, Lilli, Isa, Hélène, Fred) et de 2 équipes masculines (Stéphan, Séb M., Bruno, Mathieu, Cédric, Christian, Hervé, Vincent, Xavier, Medi, Séb C., Victor, Bertrand, Pascal, Laurent, Stéphane, JC, Philippe, …).

Résultats très satisfaisants pour nos 3 équipes :

- Nos femmes remportent 2 rencontres sur 3 (!) et se classent ainsi 2e de leur poule en 1ère division ;
- L'équipe #2 hommes remporte 3 rencontres sur 5 et se classent 4e de leur poule en 3e division (avec le même nombre de points que les 2e et 3e !) ;
- Mention spéciale à notre équipe #1 hommes (!) qui remporte TOUTES ses rencontres (5/5 !), qui se classe ainsi 1ère de sa poule et qui valide donc la montée en 2e division dès l'année prochaine !

Un pari qui est donc gagné pour cette première année dans la catégorie ! BRAVO à toutes et tous !

Un programme dense et rempli dans les prochaines semaines pour le nouveau Bureau de l'ASL Tennis : la fête de Noël de l'ASL Tennis (ce **17 Décembre** !), le démarrage des compétitions enfants, +35 hommes et femmes, des réflexions sur les offres de stages tennis pendant les vacances scolaires, des activités et évènements inter-sections ASL, de nouveaux projets…

Sportivement vôtre et à très vite sur et autour des courts de tennis !

ASL FOOTBALL

La saison 2023-2024 bat son plein pour nos trois équipes : les U6-U7 (6 et 7 ans en 2024), les U8-U9 (8/9 ans en 2024) et les U10-U11 (10/11 ans), cette dernière catégorie étant en entente avec l'US Jouy-en-Josas. Au total, 41 jeunes footballeurs sont inscrits à l'ASL cette année.

Les U6-U7 commencent leur apprentissage footballistique.
Les rencontres ont lieu sous forme de plateau le samedi matin, par équipes de quatre. Nos sept joueurs sont ultra motivés.

Suivis assidûment par leur fan club parental, les U8-U9 portent haut les couleurs orange et noir, avec jusqu'à trois équipes de cinq joueurs engagées simultanément certains samedis ! Mention spéciale aux U8 avec 15 footballeurs, dont 2 féminines.

Quant aux treize U10-U11 (dont une féminine), ils jouent maintenant sur demi-terrain et se rendent compte de l'importance du placement et des passes dans les pieds des coéquipiers, pour ne pas courir dans le vide.

Quelle que soit leur catégorie, c'est un bonheur pour les enfants de se retrouver sur le terrain ; le travail de Nicolas paie puisque les enfants prennent de plus en plus de plaisir dans le jeu et ça se ressent dans les matches. Les adversaires n'ont qu'à bien se tenir !
Cette année, Nicolas est brillement secondé tous les vendredis soir par une cohorte de footballeurs bénévoles expérimentés : un grand merci à Pierre, Léni, Pierre-Marie et… Pierre (ils se reconnaitront !).

L'assemblée générale de l'association (ainsi que celle des autres sections sportives de l'ASL) a eu lieu le 7 décembre.

1, 2, 3, LOGEOIS !

AMTL

L'AMTL a fait sa rentrée !

Cette nouvelle année musicale est maintenant bien engagée et à l'AMTL tous les cours ont pris leur régime de croisière !

C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nombreux nouveaux adhérents, certains pour démarrer l'apprentissage d'un instrument ou, pour les plus jeunes, s'initier à la musique, d'autres pour reprendre une pratique instrumentale un moment abandonné.

Tous étaient concentrés sur le premier objectif de l'année, l'audition du dimanche 10 décembre 2023 à 17h à l'Espace Denise Potier. Si vous n'étiez pas présents ce jour-là, pas d'inquiétude à avoir, d'autres occasions se présenteront.

Le calendrier des évènements de l'AMTL de l'année est en effet d'ores et déjà connu, et notre prochain évènement, le premier concert des pratiques collectives professeurs et élèves, aura lieu le **samedi 20 janvier 2024** à 18h à l'Espace du Plessis à Toussus-le-Noble.
Dans cette perspective, les premières répétitions de l'Ensemble Orchestral de l'AMTL ont déjà eu lieu, nos professeurs ont préparé un programme qui nous l'espérons vous ravira.

Ce début d'année nous a vu également investir dans un nouveau clavier électronique transportable, il sera utilisé en particulier pour l'accompagnement des chanteurs mais aussi au profit des groupes de pratiques collectives.

Un autre projet nous tenant particulièrement à cœur a également vu le jour cette année, la création d'une chorale d'enfants ! Elle est animée par Anne notre professeure de chant, et tous les enfants déjà adhérents de l'AMTL peuvent en faire partie gratuitement, alors n'hésitez pas !

Et pour toutes celles et tous ceux qui auraient des remords, il reste encore des places dans certains cours d'instrument ! Alors contactez-nous, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire !

Renseignement au 06 84 02 87 31 et par email amtlcontact@gmail.com

PIZZAÏOLO

Au revoir Hedy!

Après 14 ans de service au sein de notre commune, Hedy, notre pizzaïolo du vendredi soir, est contraint de cesser son activité. L'inflation des matières premières et la baisse des commandes en ces temps compliqués ont eu raison de son activité. Il l'aura menée avec cœur et aura rendu service à des milliers de foyers en régalant nos papilles de ses délicieux produits dégustés un soir où on est souvent heureux de s'éviter de longs temps aux fourneaux.

C'est donc avec beaucoup de regrets que nous l'avons vu partir, partageant avec lui sa dernière soirée autour d'un bon verre et… de délicieuses pizzas ! Merci Hedy et belle route dans votre nouvelle vie !

BIBLIOTHÈQUE

Beau succès des 50 ans !

Vous avez été nombreux à vous déplacer à la Bibliothèque pour profiter des animations proposées dans le cadre de la fête des 50 ans d'existence de l'Association. Une belle matinée pour écouter les conteurs, se remettre en mémoire les succès littéraires des cinq dernières décennies et partager un moment convivial autour du buffet, en extérieur, grâce à une météo favorable ! Merci encore à tous les acteurs : bénévoles, bibliothécaire, municipalité, département, adhérents, écoles qui permettent à ce lieu de culture d'exister dans notre village.

Les prix littéraires 2023 sont disponibles à la Bibliothèque !

Prix GONCOURT et Prix du Roman FNAC

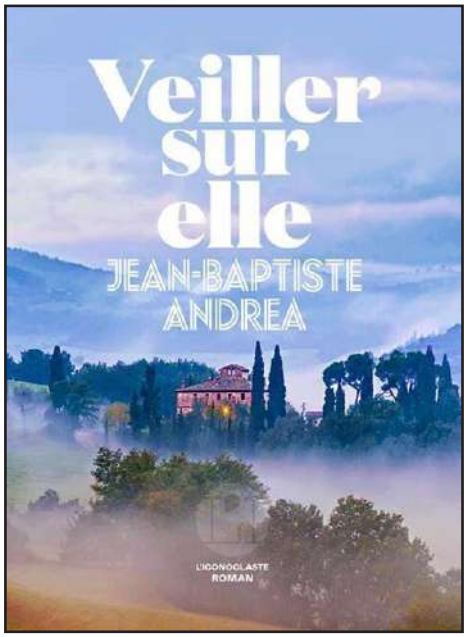

Prix FEMINA et Prix littéraire LE MONDE

Prix de l'Académie française

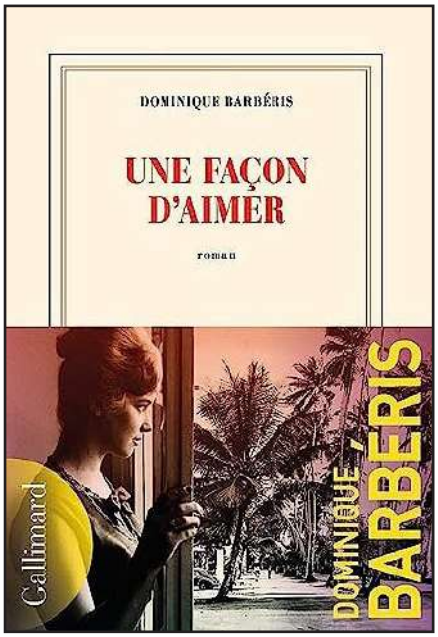

Pour plus de détail : https://bibliothequeleslogesenjosas.com

SECOURS CATHOLIQUE

Ensemble, construire un monde juste et fraternel

Secours Catholique Jouy - Les Loges-en-Josas

Le vendredi 29 septembre dernier, nous étions présents lors de la cérémonie de lancement du passeport du civisme 2023/24. Comme les années précédentes, deux bénévoles de notre équipe sont ambassadrices auprès des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école des Loges pour les accompagner dans la découverte du bénévolat et de ses valeurs.

Nous allons prochainement aller à leur rencontre, en classe. Un moment important, nourri d'échanges éclairés dont la qualité n'a pas manqué de nous surprendre les années précédentes, les enfants ayant abordé ces thèmes avec la directrice de l'école avant notre venue.

Ils auront aussi à cœur de confectionner à nouveau ces jolies boîtes décorées, remplies de douceurs et de mots d'amitié, pour que tous les enfants vivent un moment festif à Noël.

Ces rendez-vous sont importants pour tous et nous sommes heureux d'y participer.

Comme vous le savez, le Secours Catholique est engagé dans une action de solidarité envers les plus fragiles, action qui est mise en lumière lors des communications organisées dans le cadre de la campagne de fin d'année qui a débuté le week-end des 18 et 19 novembre.
Celle-ci permet à tous les bénévoles de mettre en valeur leurs missions auprès d'un large public et de recueillir les dons qui vont soutenir leur action. La moitié de ses ressources annuelles sont collectées à cette période.

Elle est aussi l'occasion de faire le point sur la situation de pauvreté en France, au travers du rapport statistique annuel du Secours Catholique qui paraît à la mi-novembre. En 2023, un éclairage particulier est apporté sur la féminisation de cette précarité. N'hésitez pas à le consulter, il est documenté par les constats des bénévoles au service des plus vulnérables.

Le Secours Catholique, c'est aussi la convivialité. Venez nous rejoindre lors de nos cafés rencontres qui ont lieu (sauf exception), le premier vendredi du mois, de 16 à 18h à la maison paroissiale de Jouy, au 11, rue Bonnard (derrière l'église de Jouy). Les prochains cafés rencontres auront lieu le **12 janvier** et le **2 février 2024**

Et si vous avez envie de coudre avec nous, nous serons heureux de partager nos idées et nos talents. Nous vous accueillerons avec plaisir le troisième vendredi de chaque mois (sauf exception également), dans la même salle, à partir de 14h30. Les prochains ateliers-couture auront lieu le **19 janvier** et le **16 février 2024.**

Les sacs, coussins, tabliers et autres créations manuelles réalisées au cours de l'année par les bénévoles ont été proposés à la vente sur nos stands du 9 décembre au matin, à Jouy comme aux Loges. Un grand merci pour votre accueil et votre générosité, un bel encouragement pour nous.

A bientôt le plaisir de vous rencontrer,
Contact : jouylesloges.780@secours-catholique.org et 07 72 31 36 76

SNL

Pièce de théâtre « TAROT à 21 heures »

Clara, Simon et Max, trois amis de longue date se retrouvent chaque semaine pour une partie de cartes. Mais cette fois, la séance va dégénérer en drame…
La soirée va tourner à l'affrontement et révéler leurs rivalités et leurs secrets enfouis…
Et les questions se posent : Qui sont vraiment nos amis ? Jusqu'où peut-on aller par amitié ?

La trame initiale a beau être tragique, les acteurs nous entraînent dans une comédie jubilatoire et ponctuée de moments d'émotions intenses.

Venez rire avec nous !

Participation libre au profit du groupe local *Solidarités Nouvelles pour le Logement Buc Jouy Les Loges*, destinés à l'accompagnement de 9 familles en situation de précarité installées dans nos 3 communes.
Les dons par chèque à l'ordre de SNL Yvelines feront l'objet d'un reçu fiscal pour ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller de 66% à 75% de votre don.

http://www.snl-union.org Ensemble, agissons pour le logement !

Loges Accueil

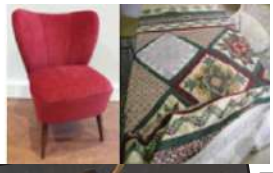

LOGES ACCUEIL

Lors de l'AG du 12 octobre il a été décidé d'ouvrir un atelier Tiffany. C'est un travail de verre et d'étain qui permet de réaliser de jolis décors comme le montrent les photos ci-contre. Les cours auront lieu dans le cadre de l'atelier de peinture sur porcelaine le lundi.
Vous pouvez nous contacter au 06 83 04 44 02 (Claude Massé)
Nous organisons notre exposition annuelle le **27 et 28 avril** à l'Espace Denise Potier. La veille de la brocante, le **samedi 27 avril**, le vernissage aura lieu à 18h où bien sûr nous serons ravis de vous accueillir !

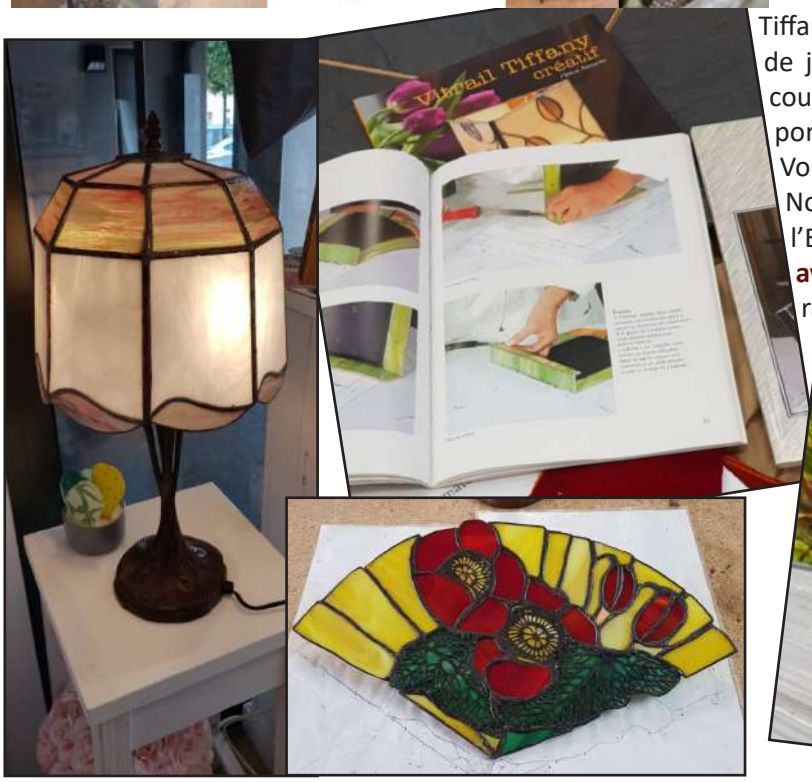

LOGES EN JARDINS

Les lichens

Les lichens de nos jardins n'attirent pas particulièrement l'attention, pourtant ils sont présents au sol comme sur les murs et bien sûr dans les arbres dont ils couvrent les branches au fil du temps.

C'est quoi du lichen ?

C'est un organisme symbiotique constitué d'une partie « algue » et d'une partie « champignon ».

La partie « champignon » représente environ 90 % du lichen : c'est elle qui apporte la structure, la forme du lichen et qui va protéger l'algue de l'environnement extérieur. Le champignon procure à l'algue l'eau et les sels minéraux utiles à sa survie et se charge de la reproduction du lichen.

La partie algue s'occupe de nourrir le lichen en réalisant sa photosynthèse et contribue ainsi à la croissance du champignon, en lui apportant les sucres utiles.

Les lichens n'ont pas de feuilles, ni de tiges, ni de pores et n'ont pas non plus de racines. Ils sont formés d'un ensemble de filaments assemblés en faux tissus appelés « thalle ». Ils absorbent l'eau de pluie, les sels minéraux et les polluants atmosphériques. La croissance des lichens est très lente. Même s'ils se déshydratent en période de sécheresse, ils reprennent facilement dès les premières pluies.

On distingue trois grands types de lichens en fonction de leur aspect global :

- Les lichens crustacés qui forment une fine croûte sur la surface où ils se développent;
- Les lichens foliacés qui forment des lobes semblables à des feuilles;
- Les lichens fruticuleux qui ont un port arbustif

Les lichens sont très utiles à la biodiversité.

C'est un abri pour une pléthore d'insectes et de champignons. Les insectes hébergés dans le lichen sont consommés par d'autres insectes, des araignées et les oiseaux insectivores (mésanges, rouges-gorges, fauvettes…).

Les lichens représentent la nourriture exclusive de plusieurs chenilles de papillons de nuit du genre Catocala. Les escargots et limaces sont aussi capables de grignoter certains lichens. Dans les toundras, le lichen sert de base à l'alimentation des rennes et en montagne les chamois et bouquetins les broutent volontiers.

Les lichens sont des pionniers : ils peuvent s'installer sur des substrats très pauvres en éléments nutritifs et supporter des conditions de température et de lumière extrêmes. Sur les roches, les lichens se développent en érodant une partie des minéraux grâce à leurs acides puis se dégradent lentement et parfois meurent. Tout cela permet l'implantation d'autres organismes comme les mousses et les fougères qui en se dégradant à leur tour forment du terreau où des végétaux supérieurs peuvent se développer.

En ce début 2024, nous avons 2 places disponibles pour les jardins partagés. Si vous avez envie de cultiver de façon écologique et durable une grande parcelle partagée avec d'autres jardiniers, n'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez-nous par mail: leslogesenjardins@gmail.com

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Le lichen est-il dangereux pour les arbres ?

Absolument pas ! Bien au contraire ! Cela veut juste dire que la nature se porte bien dans votre jardin. Les lichens sont des bio-indicateurs qui résistent à peu près à tout (chaleur, sécheresse, froid…), sauf à la pollution. Une profusion de lichens, surtout si vous avez la chance de constater plusieurs espèces différentes sur vos arbres et vos murs, est une indication concernant la bonne qualité de l'air.

Les lichens ne parasitent pas les arbres et les arbustes sur lesquels ils se développent. Ils n'empêchent pas l'écorce de jouer son rôle; ils ne pénètrent pas dans les tissus de l'arbre (contrairement au gui) pour puiser dans les ressources du bois vivant. Les champignons hébergés par les lichens ne posent pas de problèmes si les arbres sont en bonne santé.

Les lichens affectionnent plutôt les vieux arbres, poussant peu et à l'écorce rugueuse ou ceux qui dépérissent... D'où les soupçons qui planent sur eux.

Si toutefois vous souhaitez absolument enlever un peu de lichen sur le tronc d'un arbre, utilisez des brosses en paille de riz ou en poils en plastique dur. Oubliez les brosses métalliques qui abîment les écorces !

TERRE ET CITÉ

Plantons encore des arbres sur le Plateau de Saclay !

Association fondée en 2001 par deux agriculteurs, Terre et Cité œuvre à la préservation et à la valorisation de l'identité agricole du Plateau de Saclay, dans un contexte de mutation des paysages et d'urbanisation. Elle travaille aussi à faciliter le dialogue entre les acteurs du territoire, sous la présidence de Caroline Doucerain.

Pour ce faire, Terre et Cité développe, avec ses divers partenaires, tout un panel de projets : recherche, préservation des espaces naturels (notamment la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière), alimentation locale, initiatives pédagogiques…

Portant sur un volet agroécologique, le projet de plantation de haies a débuté en 2018, en réponse à des demandes d'agriculteurs. Avec la vocation de planter 20 000 arbres d'ici cinq ans, il rassemble quatorze exploitations et deux communes (soit près des trois quarts des exploitants du plateau). Ainsi, en collaboration avec des experts agroforestiers et des paysagistes, Terre et Cité accompagne les agriculteurs volontaires dans cette démarche.

Sur le plateau de Saclay, l'association accompagne une dynamique d'introduction et de préservation des haies qui apportent de nombreux bénéfices sur les parcelles agricoles.

→ Apport à la biodiversité (corridors écologiques, conditions propices à l'habitat de nombreuses espèces…).
→ Protection contre les aléas météorologiques, pour préserver les cultures et favoriser le bien-être animal.
→ Rôle d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, en limitant les impacts des sécheresses et inondations, et en séquestrant du carbone.
→ Préservation de la qualité de l'eau et des sols.
→ Dimension paysagère (délimitation de parcelles, encadrement d'un chemin, bordure d'infrastructure…).

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Au cours des deux années passées, nous avons planté plus de 4500 arbres, répartis sur huit exploitations, dont la ferme des Loges, et sur des parcelles de la commune ! En effet, la commune des Loges-en-Josas s'est dès le début portée candidate pour participer à ce projet, ce qui a permis de planter 4 haies arbustives : dans le champ du maraîchage et celui du pâturage en face, dans la descente de la rue du Petit Jouy et au fond du Parc Yvon Le Coz. Une cinquième haie est prévue cet hiver dans les champs de la Ferme du Trou Salé.

Sur l'ensemble du Plateau, cet hiver, pour la troisième série de plantations, le projet prend encore de l'ampleur, avec 6000 arbres prévus. Une diversité de fermes s'engage nouvellement, avec des productions maraîchères, d'autres céréalières, et même un élevage de poulets.

Organisés de manière participative, les chantiers de plantations permettent à des enfants, étudiants ou habitants, de s'impliquer sur le terrain dans la démarche de plantation d'arbres.

Ce projet a besoin de votre soutien ! : **bit.ly/HaiesSaclay**.

Nos actualités : https://terreetcite.org/ - Contact : contact@terreetcite.org.

AMIS DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

AVB

Le Laurier du Caucase, plante invasive, est une menace pour la biodiversité des bois et forêts

Le Laurier du Caucase (ou laurier palme) est l'un des arbustes les plus utilisés pour garnir les haies des jardins. Reconnaissable à ses grandes feuilles allongées et coriaces d'un vert intense, qui résistent au froid, c'est une plante brise vue ce qui lui a valu le surnom de «béton vert». Il s'agit d'une espèce invasive qui impacte fortement la biodiversité de nos forêts.

Les fruits sont ingérés par les oiseaux et les graines disséminées par leurs fientes dans les alentours. Non seulement le Laurier du Caucase pousse très vite, mais il est très fort en techniques de reproduction : les basses branches marcottent en développant des racines qui portent de nouveaux sujets ; les racines peuvent développer de multiples rejets à distance du pied d'origine ; coupé au ras du sol, il repart de plus belle, encore plus vigoureux. Il suffit de laisser un rameau au sol ou une racine en terre pour qu'il reparte, c'est souvent le cas lors du dépôt sauvage de déchets verts en forêt.

Un perturbateur de la végétation

Le Laurier du Caucase ne fait pas qu'occuper le terrain. Il s'impose en produisant l'équivalent d'un cyanure qui agit comme un désherbant naturel. Il empêche ainsi toute végétation de pousser au niveau de ses racines : les jeunes arbres

d'essence locale (chênes, châtaigniers, hêtres et charmes) ne peuvent se développer, ce qui perturbe fortement la régénération naturelle de la forêt. Son feuillage résistant à l'hiver étouffe la végétation alentour, fait de l'ombre et gêne le développement des fleurs qui sortent au printemps, comme l'anémone des bois ou la jacinthe.

Une perte d'habitat naturel pour les insectes

La faune, elle aussi, en pâtit. Le Laurier du Caucase est une espèce importée d'Europe orientale et d'Asie Mineure. Nos insectes ne connaissent pas cette plante qui n'est donc pas un abri ou un garde-manger pour eux.

Quelle alternative au Laurier du Caucase pour votre jardin ?

Son aspect invasif conduit les spécialistes à recommander de ne plus acheter (voire de ne plus vendre) de Laurier du Caucase et de supprimer les haies de lauriers surtout quand elles sont à proximité du milieu forestier.

L'alternative est de planter une haie champêtre, composée de 5 à 7 essences locales, bien plus propice à l'installation de la biodiversité en veillant à ne pas les tailler entre début mars et fin juillet pour ne pas perturber la période de nidification puis de nichée des oiseaux.

Toutefois, si vous avez déjà une haie de Laurier du Caucase et que vous souhaitiez malgré tout la conserver, il conviendra de la tailler sévèrement avant la période de fructification pour empêcher la dissémination des fruits. Pas d'inquiétude, votre haie renaîtra de plus belle !

Comment contribuer à l'éradication des Lauriers du Caucase en forêt ?

Les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB) défendent la biodiversité des forêts en accompagnant l'Office National des Forêts (ONF) dans l'éradication du Laurier du Caucase.

Selon un protocole défini par l'ONF et sous son contrôle, les AVB organisent des ateliers où des équipes de bénévoles arrachent des jeunes pousses de lauriers dans les espaces forestiers publics. Cette première phase d'intervention permet de stopper l'envahissement. Les AVB mettent à disposition l'outillage nécessaire et organisent ensuite l'évacuation des plants et des coupes.

L'ONF se chargera à la suite des arbustes plus gros et des arbres qui nécessitent des moyens techniques importants (tronçonneuses, pelleteuses …)

Actuellement, les parcelles définies par l'ONF sont situées au Bois des Metz, en forêt domaniale de Versailles. En fonction du recrutement espéré, cette action sera étendue aux espaces les plus infectés de nos forêts domaniales.

Pour rejoindre les AVB vous pouvez postuler comme responsable animateur et/ou comme intervenant bénévole.

Pour connaître les dates des ateliers et vous inscrire, merci d'envoyer un mail à avb@bievre.org

l'Épi des Loges
Epicerie participative

L'ÉPI

Fêtes de Noël et de fin d'année

L'équipe de l'épicerie participative des Loges-en-Josas, qui privilégie le bio et local, vous a sélectionné des produits festifs exceptionnels, pour la plupart déjà testés depuis plusieurs années.

Marrons glacés Imbert

De belles châtaignes d'Ardèche, un peu de sucre, un soupçon de vanille et voilà comment se crée une alchimie merveilleuse de gourmandise, de délicatesse et de plaisir à découvrir dans les coffrets de marrons glacés de la Maison Imbert. Installée à Aubenas depuis plus d'un siècle, la Maison Imbert transmet son savoir faire de génération en génération et respecte les méthodes traditionnelles de transformation de châtaignes en sélectionnant la matière première la plus noble issue des terroirs castanéicoles d'Ardèche.

Champagne Allouchery-Perceval

De petites parcelles disséminées sur les coteaux de la Montagne de Reims, vendangées à la main, et au final, de merveilleuses petites bulles proposées en trois produits : brut, brut réserve et rosé brut. 240 bouteilles de champagne avaient été rapportées pour les fêtes l'année dernière, partagées avec six épis voisins. Pour un vignoble classé Premier Cru, le brut à 16,90 euros présente un rapport qualité/prix exceptionnel.

(L'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.)

Foie Gras de la Ferme du Loup Ravissant

Située dans la petite commune de Bazainville dans les Yvelines, la ferme du Loup Ravissant est une entreprise familiale consacrée à la fabrication artisanale de foie gras et l'élevage de canards en plein air.
Soucieux d'assurer le bien-être de leurs animaux, ils respectent à la lettre toutes les normes européennes en matière de production de foie gras. Leurs canards disposent de locaux à température ambiante pour faciliter leur croissance, mais sont élevés principalement en plein air.

Outre le foie gras, la ferme produit des magrets frais et des conserves à base de confits. Ce sont des produits de grande qualité, très appréciés par les adhérents, proposés aussi à l'épicerie fine de la ferme de Viltain.

Chocolats de la Maison Colas

Extrait d'un article de Télérama TTT : « Parmi les trésors cachés des Yvelines, cette chocolaterie, qui régale Maule et ses alentours depuis plus de quarante ans, est une vraie pépite. Cette fabrique artisanale produit tous les jours des ganaches, des barres chocolatées, des moulages qui varient selon la saison. La collection change sans cesse sous la houlette d'Hélène, designer et fille du fondateur ». Les chocolats Colas sont très prisés des adhérents.

Ferme de Charles

Poulardes et chapons, élevés en plein air sur les hauteurs de Bièvres, régaleront vos convives. Ce qu'ils en disent : « J'ai découvert la poularde de Charles il y a deux ans. Nous l'avons dégustée en famille et l'avons tous trouvée moelleuse, goûteuse...en un mot délicieuse ! Depuis « on » me la réclame et j'en achète une pour chaque déjeuner de Noël. »

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Corinne Bonnard
Un choix de gâteaux, cuisinés « comme à la maison » avec les meilleurs produits. Notre pâtissière respecte toutes les valeurs de l'Épi (Bio, éthique, proximité, goût et juste prix).

Biscuiterie Jeannette
Située à Colombelles, dans la banlieue de Caen, la biscuiterie Jeannette produit ses spécialités avec des produits locaux comme le beurre d'Isigny AOP. Son savoir-faire centenaire est reconnu par le label EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant). La majorité des boites est préparée par un ESAT local pour participer à l'insertion de personnes handicapées.

La biscuiterie vous propose de jolis coffrets Noël avec des assortiments de madeleines, de financiers, de pain d'épices ou de cakes au choix et même des calendriers de l'avent.

Poiscaille
Vous avez peut-être entendu parler de Poiscaille qui s'engage sur un délai de 48 heures entre la pêche à bord du bateau et la livraison. Pour cela il ne travaille qu'avec des pêcheurs qui sortent à la journée, sur de petites unités. Pour les fêtes les adhérents auront des bourriches d'huîtres. Ostréiculture garantie durable et solidaire, en total respect du cahier des charges de Nature & Progrès, les initiateurs du « bio » en France ! Les huîtres naissent en mer, elles y passent plus de temps et bénéficient d'un plus grand espace pour se nourrir. De ce fait il y a moins d'impact sur le milieu naturel. Régalez-vous !

Et aussi…
Le saumon fumé de la Pisciculture de la Villette,
Les panettones et les pains d'épices de Vandame

Tous ces produits seront présentés sur le site internet de l'Épi. Vous pouvez nous rencontrer en face de l'Espace Denise Potier aux heures d'ouverture de l'Epi le mercredi de 17h à 20h, le vendredi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h à 17h.

Bonnes fêtes et à bientôt !

CLUB DE BRIDGE

Club de bridge de la vallée de la Bièvre

La Fédération Française de Bridge a honoré Les Loges le 14 octobre dernier. En effet, madame Claude Rodes a reçu un trophée pour ses 25 ans de bénévolat : nul ne sait combien de tournois elle a organisés (mais certainement plus de 1000) !

Rappelons que le club, à partir de ses locaux du Centre Socio-Associatif (CSA) de Jouy, organise 3 tournois hebdomadaires et propose gratuitement des cours d'initiation et de perfectionnement. Notre école de bridge compte aujourd'hui 19 élèves : une belle progression ! Afin d'aller plus loin, nous envisageons début 2024 d'organiser des cours parent+enfant à partir du CM1.

CdF
Comité des Fêtes des Loges en Josas

HALLOWEEN

Halloween, retour en images !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

Cin-échange des Loges

CIN'ÉCHANGE

(SOUS TOUTES RÉSERVES)
En raison de l'indisponibilité de l'Espace Denise Potier en janvier/février, le Cinéchange n'entamera son année 2024 que le vendredi 1er mars. Nous diffuserons alors l'un des plus grands chefs d'œuvres du cinéma policier et romantique : « Laura », tourné en 1946 par Otto Preminger avec la sublime Gene Tierney et le coolissime Dana Andrews.

Cette séance pouvant être annulée si un retard devait se produire dans le chantier du groupe scolaire, restez attentifs à la newsletter de la mairie et aux mails du Comité des fêtes. A défaut, le prochain Cinéchange aura lieu le vendredi 26 avril.

Vendredi 1er mars, Espace Denise Potier, apéritif à 20h, film à 20h40.

Association pour la Vie Aux Loges

AVAL

Une belle fin pour l'AVAL

L'AVAL a été créée en avril 1989 par un collectif d'habitants motivés pour la défense du village et de son environnement.
L'un des initiateurs de l'association fut Yvon Le Coz avec le soutien de très nombreux Logeois (gentilé préféré à Logijosaciens …), 74 familles inscrites (un certain nombre toujours présentes) dont un toujours bien connu, prix Goncourt. Le prix de la cotisation était de 50 Francs.

Les premières actions furent purement locales : demande du départ d'une société de cars, dont certains stationnaient en haut de la rue Guy Mocquet, passages répétés la nuit de camions vers des entrepôts à côté du Hameau des Champs, début de démolition de maisons au Petit Jouy... et aussi actions " externes " : essais (hélas toujours d'actualité) de faire respecter par les avions de Toussus le Noble les couloirs de survol… !

Mais le grand combat de l'AVAL fut le démarrage des actions contre les projets routiers prévus, entre autres la déviation de la RD 938 qui devait détruire le bois de la Garenne entre le Petit Jouy et Buc sous une appellation d'autoroute A87. « Nous avons fait des courriers aux autorités : président du Conseil Général, directeur de la DDE, ministre de l'Equipement, ministre de l'Environnement, nous avons édité régulièrement des bulletins d'informations, nous avons été reçus en Préfecture par le Secrétaire Général (à l'époque Monsieur Jean François Carenco) : nous avions obtenu comme point positif que le projet soit repoussé après la fin du bouclage de la A86 ». (définitivement à ce jour ?)

Les obligations professionnelles et familiales des membres actifs du Conseil d'Administration ont fait que l'AVAL s'est mise en veilleuse, mais a aussitôt soutenu une nouvelle organisation, l'association contre la Rocade (ACRO) puis l'association DEFI (DEFense des Intérêts des Loges) , et à l'heure actuelle l'ASPEH des Loges.

A ce jour l'AVAL par décision de son président et avec l'accord des membres fondateurs toujours logeois, a décidé de clore ses comptes et a choisi de faire un versement à l'ASPEH , mais aussi de donner un peu plus de la moitié du solde au CCAS de la mairie afin de participer jusqu'au bout à la vie de notre village.

Merci à tous ceux qui nous ont aidés et soutenus dans le passé, merci à Patrick Confetti maire de nombreuses années pour son action, merci également à ceux qui continuent dans le présent à travailler pour que Les Loges-en-Josas garde son caractère de village, et enfin merci à Madame le Maire et à son équipe.

ASPEH DES LOGES

IL ÉTAIT UNE FOIS LES LOGES…

Les-Loges-en-Josas : Avant – Maintenant

Suite de l'exploitation par l'ASPEH de son stock de vieilles cartes postales : le passage à niveau. On s'amusera aussi des évolutions de circulation du carrefour de la mairie.

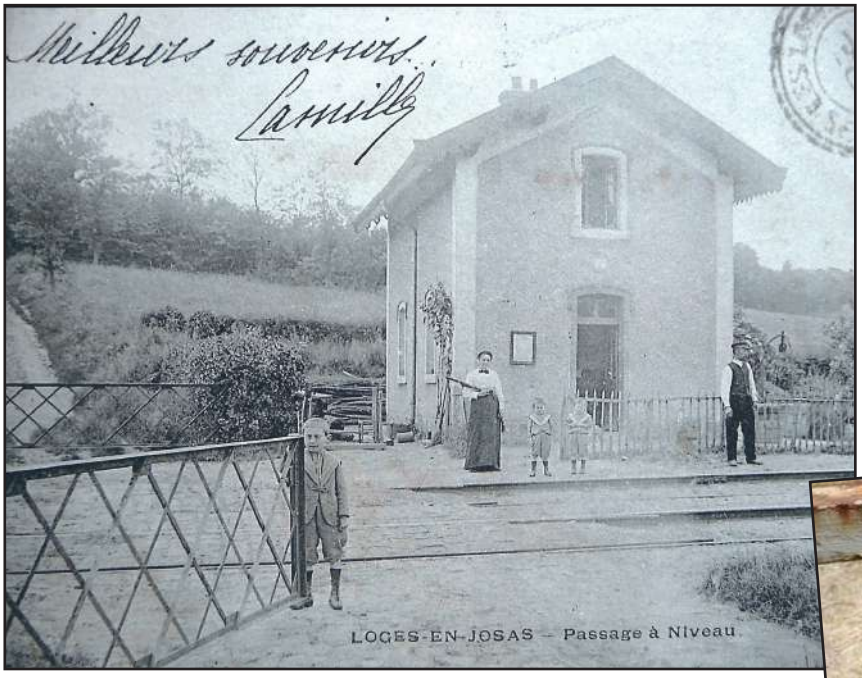

Passage à niveau du Petit Jouy: la maison du garde-barrière est en ruines…
La barrière n'a pas changé, le vieux panneau d'alerte est encore en place.
On peut remarquer aussi au fond le reboisement du côteau.

Mais comment aller à Jouy-en-Josas ?

C'est évident : plein est, direct par la Grande Rue !

Ah non, maintenant c'est par là : plein sud…

Ah tiens, ça ne passe plus non plus !

Alors plein nord, c'est clair sur la carte…

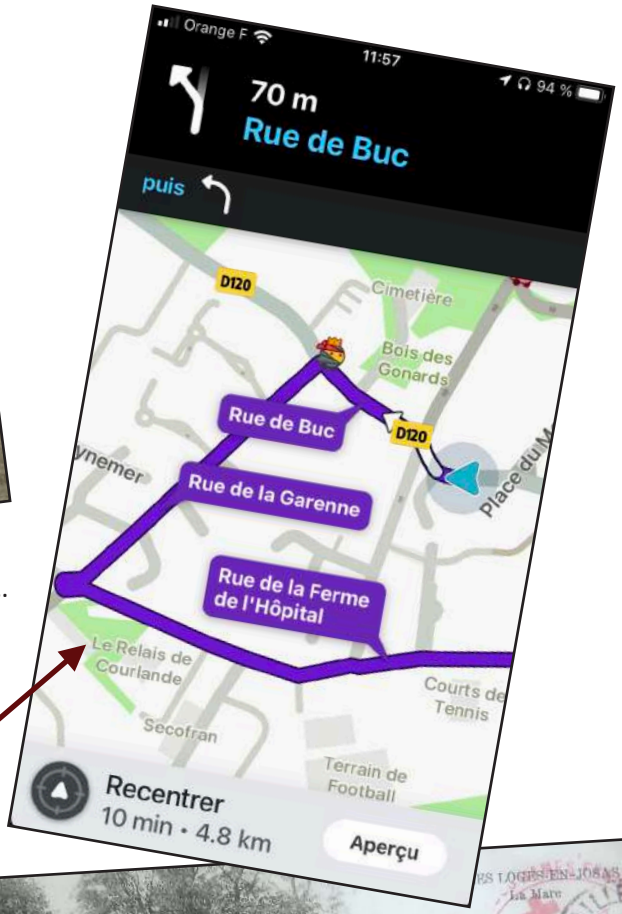

Et non, le GPS envoie plein ouest… Plus besoin de savoir s'orienter…

LES JEUX OLYMPIQUES

Les épreuves olympiques et paralympiques en Yvelines

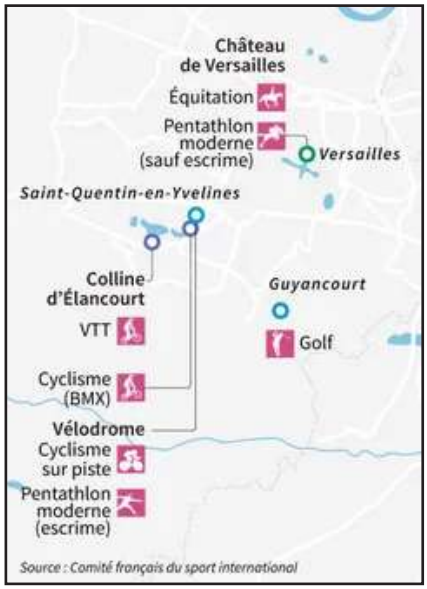

Les Yvelines accueilleront :

• Le Cyclisme sur route (épreuve en ligne) le samedi 3 août 2024, 11h00 – 18h15 pour les hommes, avec passage aux Loges-en-Josas (voir le dernier numéro du Logeois), le dimanche 4 août pour les femmes.

• Le Marathon (10 août pour les hommes, 11 août pour les femmes) : brève incursion dans notre département via le château de Versailles.

• 8 disciplines olympiques (du 26 juillet au 11 août) et 2 paralympiques (du 28 août au 8 septembre) dans 5 sites d'accueil :

Au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny-le-Bretonneux)

• Cyclisme sur piste, du 5 au 11 août : 6 disciplines en sprint et endurance : Vitesse individuelle, Vitesse par équipe, Keirin, Poursuite par équipe, Omnium, Madison,

• Para-cyclisme sur piste, du 29 août au 1er septembre 2024 : 13 disciplines pour un total de 22 catégories : Kilomètre, Poursuite, 500m.

Au stade de BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines

• Le BMX racing, les 1er et 2 août dans le stade dédié, logé dans l'enceinte même du Vélodrome.

Sur la colline d'Élancourt

• VTT ou Mountain bike, le 28 juillet pour les hommes, le 29 pour les femmes.

Dans le parc du château de Versailles,

• Équitation du 27 juillet au 6 août : 10 épreuves mixtes de Concours complet individuel, Concours complet par équipes, Dressage individuel, Dressage par équipes, Saut d'obstacle individuel, Saut d'obstacle par équipes. Para-équitation, du 3 au 7 septembre : 3 épreuves mixtes de para-dressage par équipes, para-dressage individuel, et reprise libre.

• Pentathlon moderne, du 8 au 11 août : 4 épreuves (femmes/hommes) issues de 5 sports : Équitation, Natation, Laser-Run, Tir et course à pied, Escrime / bonus round. A noter que le tournoi de classement d'escrime se déroulera à l'Arena Paris Nord (Villepinte).

Rassurez-vous : une page entière sera consacrée au pentathlon moderne dans un prochain Logeois !

NB : Une piscine olympique éphémère sera installée pour accueillir l'épreuve de natation du pentathlon.

Au Golf national de Guyancourt

• Le début de la compétition de golf aura lieu les 1er et 2 août 2024. L'épreuve masculine en stroke-play se tiendra les 3 et 4 août. Les féminines prendront ensuite le relais du 7 au 10 août.

A noter que le paragolf n'est pas un sport représenté aux Paralympiques de Paris 2024.